

Le gouvernement ne supprime pas l'ISF, USUFREE le fait ...



La réforme du patrimoine allège les charges de l'ISF et supprime le bouclier fiscal. La première tranche d'ISF est supprimée. Le montant minimum passe de 800 000 € à 1,3 millions d'euros de patrimoine. 300 000 contribuables se verront bénéficiaires de cet avantage...

En revanche, les plus lésés par ce système sont ceux qui perçoivent entre **1,3 millions et 1,4 millions d'euros de patrimoine...**

La solution alternative : USUFREE. Supprimer son ISF c'est possible

USUFREE s'adresse à tous les propriétaires fonciers désireux de réduire leurs impôts, et **éviter la case ISF.**

Grâce au **démembrement temporaire élaboré**, USUFREE est une société d'ingénierie patrimoniale unique en France à proposer ce produit.

10 années de cession d'usufruit à la société USUFREE permettent à n'importe quel propriétaire foncier de réduire ses impôts et de supprimer son ISF.

Le fonctionnement :

USUFREE analyse le patrimoine foncier du propriétaire et **détermine une valeur de son usufruit** sur 10 années minimum.

Le propriétaire est cédant de son usufruit à la société. Il reste nu-propiétaire. Pendant 10 années, ou plus, il ne jouira plus de son usufruit.

En contrepartie, ce dernier recevra la valeur usufuitière déterminée à la signature du contrat **sous forme de capital en une fois, semestriellement ou mensuellement.**

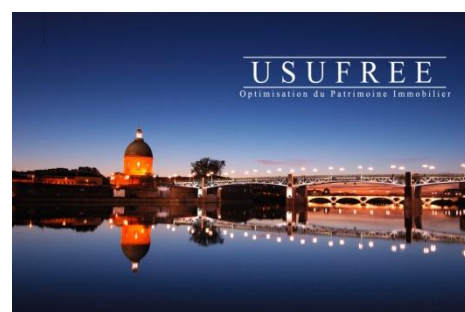
En fin de contrat, le propriétaire récupère l'usufruit de son bien. Le démembrement temporaire élaboré lui aura permis pendant 10 années de réduire considérablement ses impôts, de supprimer son ISF, de jouir d'un capital et de faciliter, s'il le désire, la transmission à sa descendance de son patrimoine.

L'état français a refusé de supprimer l'ISF, USUFREE contre-attaque.

USUFREE a été fondée en 2007 par Rémy PERRUCHET et François LINTANFF, deux toulousains ambitieux et dotés d'une expérience immobilière et fiscale.

Depuis USUFREE ne cesse d'accroître son chiffre d'affaire. 2010 leur a permis d'acquérir 16 logements et/ou ensembles immobiliers soit une croissance de 72,5 % de CA.

Les perspectives 2011 sont de s'étendre à la France entière pour doubler les résultats de 2010 et atteindre d'ici quelques années la 100aine de logements en France.



+ INFOS : interview, visuels d'ambiance et présentation sur demande



Contact Presse : Aparté Communication – Emilie PERRUCHET
Tél. 06 19 57 58 86 – Courriel. emilie.perruchet@aparte-mtp.com